



Ce mois-ci

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1 P.M. : Glissade et raquette pour les gr. 22 et 23	2 Atelier sur l'intimidation offert par l'agent sociocommunautaire aux groupes 51, 52 et 53 P.M. : Glissade et raquette pour les gr. 21 et 24/34	3 Atelier sur l'intimidation offert par l'agent sociocommunautaire aux groupes 54, 61, 62 et 63 A.M. : Ski de fond pour le groupe 54/63	4 P.M. : Glissade et raquette pour les gr. de la maternelle Vaccination pour les élèves de 4 ^e année (hépatites A et B et VPH)
7 18 h 30 : Réunion des membres du conseil d'établissement	8	9	10 A.M. : Glissade et raquette pour les gr. 32 et 33 Atelier sur l'hygiène dentaire pour les gr. 11, 12, 13 et 14	11 Remise des bulletins P.M. : Construction de châteaux au parc Louis-Riel pour les maternelles
14	15 Journée pédagogique	16 A.M. : Ski de fond pour les groupes 41, 42 et 43	17 A.M. : Ski de fond pour les groupes 41, 42 et 43 P.M. : Glissade et raquette pour le gr. 32	18 Patinage pour les gr. 41, 42 et 43 Date limite pour le retour des enveloppes de la dictée PGL
21 Rencontres de parents sur invitation tout au long de la semaine	22	23	24 A.M. : Ski de fond pour les groupes 51 et 52	25
28 Début de la relâche scolaire				

En vrac

Modification au calendrier scolaire

Comme suite à la fermeture des écoles le 17 janvier pour cause de tempête hivernale, le 22 juin devient jour de classe pour tous les élèves.

Semaine des enseignantes et des enseignants (7 au 11 février)

Votre enseignement, notre réussite à tous!

La semaine des enseignantes et des enseignants est une belle occasion pour souligner l'engagement et l'excellent travail fait par notre équipe auprès de nos élèves. Nous leur témoignons toute notre reconnaissance et notre gratitude. N'hésitez pas, à votre tour, à leur manifester votre satisfaction à l'égard de leur travail auprès de votre enfant.

Dictée PGL

Il est venu le temps de la Cueillette du partage P.G.L.!

Les activités de La Dictée P.G.L. sont lancées et les élèves s'appêtent à réaliser la Cueillette du partage P.G.L. La Cueillette du partage P.G.L. est au cœur de La Dictée P.G.L., puisqu'elle permet aux élèves d'ici de pratiquer la solidarité et le partage, tout en les initiant à la coopération internationale en venant concrètement en aide aux enfants d'Haïti et d'Afrique. C'est aussi une activité de financement très intéressante pour les écoles, alors que les élèves utilisent leurs compétences en français pour amasser des fonds.

Plus concrètement, c'est quoi ? C'est une collecte de fonds qui se fait dans le cadre de la dictée commanditée, où l'élève a comme mission de se faire commanditer sa dictée par ses parents ou ses proches à qui nous proposons de faire un don en fonction du nombre de mots qu'il aura écrits correctement ou d'octroyer un montant fixe pour l'ensemble de la dictée.

L'école participante peut conserver jusqu'à 50 % de cet argent amassé pour la réalisation d'activités éducatives ou l'achat de matériel scolaire, par exemple. Depuis 29 ans, ce sont plus de 12 millions de dollars qui ont été conservés dans les écoles d'ici.

L'autre 50 % parvient à la Fondation Paul Gérin-Lajoie pour soutenir ses programmes d'éducation, d'alphabétisation et de formation professionnelle dans ses pays d'intervention.

Grâce à la Cueillette du partage, la Fondation a pu accomplir au fil des années de GRANDES réalisations:

- plus de 180 écoles construites;
- 900 écoles rénovées;
- 122 000 tables-bancs fournies;
- près de 245 000 enfants soutenus dans leur réussite scolaire;
- 600 enseignants soutenus dans le renforcement de leurs méthodes d'enseignement;
- création de cantines scolaires: plus d'un million de repas servis;
- plus de 2 000 jeunes appuyés en formation professionnelle;
- renforcement des capacités et du pouvoir d'action de 1 300 femmes pour la création de petites entreprises;
- etc.

Votre appui et vos dons sont essentiels à la motivation des jeunes au succès de leur mission.

Encouragez l'éducation de qualité pour tous en appuyant vos enfants dans l'atteinte de leur objectif!

Vidéo: <https://youtu.be/2TYZ9H7hhQo>



La Cueillette du partage P.G.L., c'est quoi pour vous?

Cette collecte de fonds a comme principe de base le partage des sommes amassées. Concrètement, 50 % de la somme amassée est conservée par l'école de votre en...

[youtu.be](https://youtu.be/2TYZ9H7hhQo)

Vaccinations COVID et Hépatites

Le délai à respecter entre la vaccination contre les hépatites et le VPH et la vaccination contre la COVID-19 chez les élèves de 4^e année a suscité des interrogations chez certains parents.

Le CLSC Rosemont nous a précisé qu'un délai de deux semaines entre les deux vaccinations est idéal, mais qu'il n'y a pas de contre-indication à vacciner les jeunes, même si ce délai de deux semaines n'est pas respecté, car ce ne sont pas des vaccins vivants.

Les parents qui ne désirent pas faire vacciner leur enfant à l'école pourront prendre rendez-vous au CLSC.

La vaccination contre la COVID-19 à l'école (1^{re} et 2^e doses) se tiendra le 9 mars. Des informations suivront.

Installation lecteurs CO₂

Des lecteurs muraux de CO₂ ont été installés dans tous les locaux de classe de l'annexe. L'installation au pavillon principal se fera sous peu.

Offre de formations gratuites pour les parents

C'est avec plaisir que nous souhaitons vous informer que nous sommes abonnés aux Conférences Web Aidersonenfant.com.

Offertes aux parents et au personnel de l'école, ces conférences de grande qualité vous offrent l'opportunité d'avoir accès, dans le confort de votre foyer, à des sommités du domaine de l'éducation et de la parentalité offrant des outils simples et concrets.

Pour avoir accès aux conférences, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous et suivre les instructions du document d'information.

Informations pour vous créer un compte :

https://drive.google.com/file/d/1DBu8_E6KwIMRoyQn5phiKSCwyl1D80De/view?usp=sharing

Lien de création de compte: <https://aidersonenfant.com/associer/?key=fIJ0rlgV97tFw28U46CGPeOckHonzi>

Créez votre compte personnalisé : <https://ecole.vip/STFABN1559>

Vous avez accès aux conférences choisies sans frais jusqu'au 30 juin 2022 et vous pouvez les consulter autant de fois que vous le désirez!

Allez vite créer votre compte en utilisant le lien ci-dessus pour découvrir les conférences offertes!

Retards, boîtes à lunch, pantalons de neige et autres articles oubliés

Quiconque est passé au secrétariat sur De Renty et à l'annexe a pu constater à quel point Mmes Asmaa et Johanne sont occupées : téléphone qui sonne sans arrêt, enfants blessés, membres du personnel qui demandent du matériel, la direction qui requiert ses services, la réception des marchandises, les parents qui viennent chercher leur enfant pour un rendez-vous, etc.

Le nombre de retards le matin est impressionnant. Chaque fois qu'un enfant arrive en retard, il occupe la secrétaire pendant quelques minutes et dérange ensuite ses camarades de classe qui sont déjà installés pour travailler.

Il est essentiel que chaque famille s'assure de fournir à son enfant tout ce dont il a besoin avant d'arriver à l'école le matin pour réduire le nombre de fois où elle doit répondre à la porte pour prendre les pantalons de neige, les boîtes à lunch ou les souliers oubliés qui sont apportés au cours de la matinée et ensuite les livrer dans les classes. Les oublis sont toujours possibles, bien sûr, mais tentons collectivement de les réduire.

Finalement, avant de faire entrer votre enfant par le secrétariat, vous devez d'abord vous assurer que l'entrée par la cour est terminée.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

Votre service de garde et de dîner vous informe

- Journée pédagogique du 15 février

Le mardi 15 février : thématique sport et plein air d'hiver

Les inscriptions se terminent le jeudi 3 février 2022 et se font sous forme de sondage via la plateforme « FORMS » que vous avez reçue par courriel. Les informations relatives à la journée se trouvent dans le sondage FORMS.

Les enfants doivent être convenablement vêtus selon la température puisque nous allons jouer plusieurs fois par jour à l'extérieur. Prévoir également une paire de bas et mitaines de rechange.

- Journées pédagogiques des 24 et 25 mars 2022

La période d'inscription pour les **deux journées pédagogiques** sera du vendredi 25 février au dimanche 6 mars et se fera sous forme de sondage via la plateforme « FORMS ». Dans l'envoi

courriel, **il y aura exceptionnellement deux liens, un pour le jeudi 24 mars et l'autre pour le vendredi 25 mars.**

Vous devrez répondre aux deux liens

Aucun enfant ne sera accepté après la date limite d'inscription inscrite sur le formulaire de la journée pédagogique pour des raisons de gestion.

- Semaine de relâche 2022.

Les inscriptions se sont bien déroulées et tous les documents ont été déposés au service de garde de l'école Louis-Dupire (point de service attribué pour notre école). Si toutefois, vous avez manqué les inscriptions, vous devez vous diriger vers un service des loisirs ou un organisme communautaire du quartier.

- Relevés fiscaux 2021

Nous sommes à produire les relevés fiscaux pour les impôts de l'année 2021. Comme l'année dernière, les relevés fiscaux seront déposés directement sur le Portail Mozaik Parents. Lorsque les documents seront prêts, nous vous enverrons un document explicatif pour les récupérer. Prendre note que les relevés sont émis au payeur des frais de garde. Ainsi, il pourrait arriver que chacun des parents ait un document dans son dossier respectif sur Mozaik.

- Facturation du mois de janvier 2022

Lors du service de garde exceptionnel qui a eu lieu du lundi 3 au vendredi 14 janvier, seuls les parents des enfants qui ont utilisé le service ont été facturés.

Compte tenu de la situation, les jours facturés pour le mois de janvier sont du mardi 18 au lundi 31 janvier.

Le lundi 17 janvier n'a pas été facturé, puisque le CSSDM a été fermé pour cause de tempête hivernale.

- Les ateliers du mercredi

Les ateliers ont lieu tous les mercredis du mois de février. Les ateliers sont animés par les éducatrices du service de garde et visent la participation des enfants à des activités-projets qui correspondent à leurs intérêts.

- Communications par courriel

Afin de nous aider à mieux vous répondre, veuillez inclure dans la communication courriel, le nom, le prénom de votre enfant, ainsi que le groupe-classe auquel il appartient.

Vous déménagez?

Il est primordial que vous informiez le secrétariat de l'école aussitôt que vous avez pris la décision de déménager et que vous connaissez votre nouvelle adresse. En effet, l'organisation de la prochaine année scolaire repose sur le nombre d'élèves qui fréquenteront notre école. Un seul élève en plus ou en moins peut parfois entraîner la nécessité de réorganiser les groupes. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

Conseil d'établissement

Pour joindre le conseil d'établissement, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : stfabien.ce@csgdm.qc.ca

Les réunions du conseil d'établissement se tiennent sur la plateforme *Teams*. Ces réunions sont ouvertes au public. Si vous souhaitez y assister, vous n'avez qu'à envoyer un courriel à stfabien@csgdm.qc.ca, en mentionnant que vous souhaitez assister à la prochaine rencontre. Nous vous enverrons, quelques heures avant le début de la rencontre, le lien vous permettant de vous connecter.

Les réunions du conseil d'établissement 2021-2022 auront lieu les lundis 7 février, 14 mars, 16 mai et 6 juin.

L'hiver est bien installé et les habits d'hiver sont de mise!



Assurez-vous que vos enfants portent : tuque, foulard, mitaines, bottes et pantalon de neige. Ceux-ci jouent à l'extérieur aux récréations du matin et du midi. Ils doivent être au chaud pour profiter des joies de l'hiver. Nous vous rappelons que le pantalon de neige est obligatoire.

Récupération de lunettes usagées

L'organisation Optométristes Sans Frontières (OSF) récupère des lunettes usagées qui, une fois nettoyées, analysées et classés, constituent la matière première des interventions d'OSF sur le terrain. OSF a besoin d'au moins 3 000 paires de lunettes lorsqu'elle envoie une mission sur le terrain. Près de 120 millions de personnes sont atteintes de déficience visuelle due à des vices de réfraction non corrigés. Vous n'avez qu'à apporter vos lunettes usagées au secrétariat de l'école (annexe et De Renty). Nous nous occuperons de les acheminer à Optométristes Sans Frontières.